

La feuille de route de l'administration numérique se précise

L'accélération de la transition numérique figure parmi les [orientations stratégiques](#) du Comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) présidé le 18 décembre dernier par le Premier ministre, [Jean-Marc Ayrault](#).

« Le numérique sera davantage utilisé pour améliorer l'accessibilité des services publics de manière à mieux combiner services en ligne et présence territoriale des services publics. Pour ce qui concerne l'open data, le gouvernement prendra aussi l'initiative, en concertation avec ses partenaires, pour étendre le principe de gratuité de la réutilisation des données publiques », a déclaré Matignon à cette occasion.

Dans ce cadre, chaque ministère devra définir, pour mars 2013, sa propre feuille de route pour la transition numérique.

Accélérer la transition numérique

Présentée par l'exécutif français comme « un formidable levier de modernisation de l'action publique » porteur de valeurs « d'égalité, de neutralité, de transparence, d'efficacité et d'adaptation », la transition numérique couvre quatre thématiques majeures, à savoir :

L'amélioration du service à l'utilisateur grâce au numérique

- Favoriser l'égalité d'accès aux services publics sur le territoire ;
- Mettre en cohérence les offres de services publics numériques nationales et locales ;
- Faciliter le travail des agents au contact du public ;
- Renforcer la confiance entre acteurs dans l'espace numérique.

Le développement de services numériques pratiques

- Proposer de nouveaux services pratiques, personnalisés et de proximité, sur mobiles notamment.

L'ouverture de l'administration et des données publiques

- Réaffirmer et étendre le principe de gratuité de la [réutilisation des données publiques](#) ;
- Développer la transparence de l'action publique et stimuler une citoyenneté active ;
- Favoriser l'innovation collective autour des services publics.

La modernisation des systèmes d'information (SI)

- Renforcer la maîtrise et la cohérence des SI ;
- Moderniser et mutualiser les infrastructures techniques ;
- Rationaliser le patrimoine d'applications informatiques ;
- Maîtriser le cycle de vie des données au sein des entités administratives.

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – Connaissez-vous le monde des stations de travail ?](#)